

La femme et les offices d'ancien et de diacre

~ 1 Tm 2.11-15, 3.11 ~

Série l'Église et ses officiers #3, Pascal Denault, 28 janvier 2018

INTRODUCTION

- Ne pas passer 1h à vous dire que la femme ne peut exercer office ancien, diacre...
- Important expliquer pourquoi offices réservés hommes & Définir positivement rôle femme...
- La femme et : A) ancien B) diacre C) vie Église D) épouses officiers...

LECTURE DU TEXTE ET PRIÈRE D'INTRODUCTION

1 Timothée 2.11–15 ¹¹ Que la femme écoute l'instruction en silence, avec une entière soumission. ¹² Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence. ¹³ Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite; ¹⁴ Adam n'a pas été séduit, mais la femme, séduite, s'est rendue coupable de transgression. ¹⁵ Elle sera néanmoins sauvée en devenant mère, si elle persévère avec modestie dans la foi, dans l'amour, et dans la sainteté. **1 Timothée 3.11** Les femmes, de même, doivent être honnêtes, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses.

A. LA FEMME ET L'OFFICE D'ANCIEN

- CONTEXTE Quelques problèmes à Éphèse où Timothée se trouve :
 - Temple Diane l'Artémis (Ac 19.23-40)... Présence de faux docteurs...

1 Timothée 4.1–3 ¹ Mais l'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns abandonneront la foi, pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des doctrines de démons, ² par l'hypocrisie de faux docteurs portant la marque de la flétrissure dans leur propre conscience; ³ ils prescrivent de ne pas se marier...

- Ordre création troublé, rôles hommes/femmes (*indication recommandation veuves*)

1 Timothée 5.13–15 ¹³ Avec cela, étant oisives, elles apprennent à aller de maison en maison; et non seulement elles sont oisives, mais encore causeuses et intrigantes, disant ce qu'il ne faut pas dire. ¹⁴ Je veux donc que les jeunes se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles dirigent leur maison, qu'elles ne donnent à l'adversaire aucune occasion de médire; ¹⁵ car déjà quelques-unes se sont détournées pour suivre Satan.

- Devant situation Paul rappelle qqch interdit femmes (*enseigner, autorité*)

L'INTERDICTION D'ENSEIGNER ET D'EXERCER UNE AUTORITÉ SUR L'ÉGLISE

1 Tm 2.12 Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence

- *Silence pas absolu*... Attitude réservée... Pas interdiction parler (*interprétations 2 extrêmes*)...
- *Interdiction enseigner pas absolue*... Peut être enseignante... Peut enseigner femmes, enfants, exhorter en privé (1t 2.3-4, Ac 18.26)
- Enseignement interdit = implique autorité sur Église
 - Enseigner = exercer autorité (*Parole = autorité*)
 - Une femme qui enseigne exerce une autorité (*p.ex : sur enfants*)
 - Comme pas permis autorité sur homme = ne peut enseigner Église *officiellement*...
- Écriture ne dit pas « *la femme ne peut devenir ancien* »... (implicite dans autorité sur homme)
- Être ancien = exercer autorité Église...

- Toute forme d'autorité interdite (*présidence, enseignement, diaconat*)
- Pourquoi pas autorité sur homme? Paul donne deux raisons

LES RAISONS DE CETTE INTERDICTION

1. L'ORDRE DE LA CRÉATION

1 Tm 2.13 Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite

- Pour théologie féministe évangélique : position femme = résultat chute... (*fin avec salut*)

L'homme, la femme et l'égalité biblique, par.5 « La Bible enseigne que la domination d'Adam sur Ève est le résultat de la chute et que par conséquent, ne faisait pas partie de la création originale. Genèse 3:16 est une prédiction des effets de la chute plutôt qu'une prescription de l'ordre idéal de Dieu. »

- Oui chute affecté...
 - Travail (Gn 2.15) devient pénible (3.17-19)
 - Enfancement (Gn 1.28) devient souffrance (3.16)
 - Autorité homme devient domination tyrannique...
 - Chute changé *bénédictions* en *malédiction*s
- Néanmoins, ordre création antécédent à la chute
- Adam et non Ève = chef humanité
 - Genre humain porte son nom : Gn 1.26-27

Genèse 1.26–27 ²⁶ Puis Dieu dit: Faisons l'homme [*l'Adam*] à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre, et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre. ²⁷ Dieu créa l'homme [*l'Adam*] à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme [*mâle/femelle*].

- Égalité ontologique/ordre économique...
- Chute d'Adam = chute humanité (Rm 5.12,18-19)
- Résumé : *ordre création* = ne sied pas femme autorité sur homme (*renversement*)...
- 2. LA SÉDUCTION ET LA CHUTE DE LA FEMME

1 Tm 2.14 Adam n'a pas été séduit, mais la femme, séduite, s'est rendue coupable de transgression.

- Évidemment, Adam aussi a été séduit... mais par sa femme et non par le serpent!
- Satan visait Adam... et il s'est servi d'Ève pour l'atteindre
 - Adam reçut garde jardin... Instructions Dieu... Devait instruire et protéger Ève...
 - Ève état dépendance, vulnérabilité... État de réceptivité (*attente Gn 2.24*)...
 - Pas son rôle défendre jardin... Jauger parole Dieu/serpent... Ève prit les devants...
- Paul considère chute arrivée transgressant ordre création... Exemple à ne pas suivre...
- Qu'en est-il office diaconal?

B. LA FEMME ET L'OFFICE DE DIACRE

- Comparons qualifications anciens/diacres

« Il faut donc que l'évêque soit... »	« Les diacres pareillement doivent... »
Irréprochable	Respectables
Mari d'une seule femme	Mari d'une seule femme
Apte à l'enseignement	Conservent le mystère de la foi
Pas adonné au vin	Pas adonné au vin
Pas violent, mais conciliant, pacifique, désintéressé	Conscience pure, éloignés de la duplicité et des gains honteux

Dirige bien sa propre maison...	Bien diriger leur propre maison
Bon témoignage de ceux du dehors	Ac 6 De qui l'on rende un bon témoignage

- Diacres ≠ simples serviteurs... Exercent leadership dans service, gestion argent, etc...
- Leadership diaconal = 1^{ère} raison pkoï office masculin
- Pas lecture universelle... Certains 1 Tm 3.11 = diaconesses (*autre catégorie auprès sœurs...*)
- Interprétation dépend façon relier séquence versets 10, 11 et 12 :

1 Timothée 3.10–12 ¹⁰ Qu'on les éprouve d'abord [*les diacres*], et qu'ils exercent ensuite leur ministère, s'ils sont sans reproche. ¹¹ Les femmes, de même, doivent être honnêtes, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses. ¹² Les diacres doivent être maris d'une seule femme, et bien diriger leurs enfants et leur propre maison;

- Ceux qui y voient *diaconesses* : relient v.11 avec ce qui précède (*Chrysostome...*)
- Ceux qui y voient *épouses diacres* : relient v.11 avec ce qui suit... (*Réformateurs...*)
 - Maris une seule femme (*implique = hommes*)... V.11 = exigences femmes officiers...
 - V.11 ≠ « *les diaconesses de même...* » Mais « *les femmes [épouses] de même...* »
 - Si on exclut que v.11 = diaconesse, tous les autres passages diacres = masculins

Actes 6.3 C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes...

[*ἄνδρας = mâle, androgène*]

- **Rm 16.1** « *Je vous recommande Phébé, notre sœur, qui est diaconesse de l'Eglise de Cenchrées* »
Emploi *diakonos* sens général : Mt 20.26 ; Jn 12.26 ; 1 Co 3.5
- Si arrêtons ici = erreur... Le fait que femme pas offices ≠ pas rôle Église...
- Jésus n'a pas fait de l'Église un club d'hommes où femmes spectatrices...

C. LA FEMME ET LA VIE DE L'ÉGLISE

- Rhétorique féministe : Christianisme = misogyne... (*mouvement patriarcal même erreur...*)
- Jésus et apôtres accordé grande place femmes
 - Samaritaine, cananéenne, prostituées, femme adultère, femme impure...
 - Femmes disciples... Approbation Marie et non Marthe
 - Femmes témoins résurrection
 - Femmes Église primitive (*Actes, Épîtres*), activités, services, statut salut (**Ga 3.28**)...
 - Exhortations aux hommes envers femmes : **Ep 5.25** ; **1 Pi 3.7**
- Monarchomaque : femmes païennes/chrétiennes (Rodney Stark, *L'essor du christianisme*)

STATUT JURIDIQUE & SOCIAL DE LA FEMME		
DROIT ou LIBERTÉ concernant les FEMMES	PAGANISME GRÉCO-ROMAIN	CHRISTIANISME PRIMITIF (BIBLIQUE)
Infanticide des bébés filles (p. 130-131, 148-149 et 156-157)	Autorisé, encouragé et généralisé	Interdit et condamné
Adultère masculin (p. 130-130)	Autorisé et généralisé	Interdit et condamné
Remariage des veuves (p. 131-132)	Remariage obligatoire dans les deux ans du décès de l'époux	Remariage volontaire uniquement, au libre choix de chaque veuve
Mariage précoce forcé (p. 132-135)	Mariage pré-pubert (vers l'âge de 10-12 ans) sous contrainte autorisé et généralisé	Inexistant

- Église = lieu restauration femme (*protection, rôle, valorisation*)
- Paul combat paganisme Éphèse, doctrines démons (serpent)...
- Restaure ordre création

1 Timothée 2.15 Elle sera néanmoins sauvée en devenant mère, si elle persévère avec modestie dans la foi, dans l'amour, et dans la sainteté.

- Interprète promesse Gn 3.15... (*Salut par postérité*)
- Libérer femme parole diable, mensonges (*vous serez comme Dieu...*)
- Femmes Église doivent restaurer modèle de la femme...
- *Sauver* aussi dans le sens de préserver :

1 Timothée 4.16 Veille sur toi-même et sur ton enseignement; persévère dans ces choses, car, en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même, et tu sauveras ceux qui t'écoutent.

D. LA FEMME D'UN OFFICIER

- Si **1 Tm 3.11** = épouses... Signifie qu'il faut aussi regarder épouses candidats...
- Une épouse peut disqualifier mari :

1 Tm 3.11 Les femmes, de même, doivent être honnêtes, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses.

- (1) Qualité générale (*chrétiennes vertueuses...*)
- (2) Particulier « *non médisantes* » (*διάβολος*)...

Martin Luther (1583-1546) Ceci est le point fort des femmes. Lorsque deux femmes sont ensemble, cette tendance naturelle aussi est présente. Elles aiment parler des autres personnes et surtout des mauvaises personnes. Ici nous devons rechercher cette discipline singulière de femmes qui soient réservées. Si elles n'ont rien à dire de bon concernant des personnes absentes, elles devraient simplement se taire. Nous voyons bien le sens du terme « *diabolos* » qui est utilisé ; même lorsqu'elles visitent une femme en couches, elles ragotent d'une troisième personne. Ceci Paul l'a appris non seulement du Saint-Esprit, mais par expérience.

- Bouche révèle caractère... Mt 12.35... En examinant frères, examinons foyer, épouses...
- Deux questions rapides pour terminer : (1) Célibataire? (2) Marier non-croyante?
- Relève de la sagesse chrétienne...
- (1) Mariage donne une expérience précieuse...
- « Mari d'une seule femme » ≠ mariage exigé (*Paul célibataire, ou veuf, recommande célibat servir*)
- (2) Marier avec non-croyante? (ou ex-croyante?)
 - Ne disqualifie pas *de facto*, mais n'est pas facteur négligeable (*risque Église/mariage*)
 - Dépend tâche confiée (*office*)... Dépend des cas...
 - Envisageable consulter épouse non-croyante avant appeler mari...
 - Servir Dieu = inconditionnel... *avec/sans office... avec/sans consentement mari-femme...*

CONCLUSION

- Mes sœurs, j'espère que ce message vous encourage à servir Dieu dans l'Église...
- Votre appel peut-être différent, mais pas moins saint et important...
- J'espère que Parole vérité vous libère mensonges monde... Votre rôle = noble, bon
- Je loue Dieu pour les femmes de qualité de notre Église :
 - Servent Église dévouement : Église = plus forte...
 - Rehaussent candidature mari...

Proverbes 31.10-31

QUESTIONS POUR LES ENFANTS

Nom : _____ Date : _____

Titre : _____

Passage de la Bible : _____

1. De quoi parle ce message?

2. Quels sont les quatre principaux points du message?

3. Pourquoi la femme ne peut-elle pas occuper l'office d'ancien dans l'Église ?

- Parce que les femmes n'ont pas la capacité d'enseigner et d'avoir de l'autorité.
- Parce que Dieu ne permet pas à la femme d'exercer de l'autorité sur l'homme.
- La femme peut avoir le rôle d'ancien uniquement avec son mari.

4. Vrai ou Faux?

- | | | |
|--|------|------|
| <input type="radio"/> Timothée était pasteur dans l'Église de Corinthe. | Vrai | Faux |
| <input type="radio"/> La femme peut enseigner, mais pas en prêchant à l'Église. | Vrai | Faux |
| <input type="radio"/> Dieu a donné le même rôle à Adam et Ève de garder le jardin. | Vrai | Faux |
| <input type="radio"/> La femme peut être diaconesse d'après 1 Timothée 3.11. | Vrai | Faux |
| <input type="radio"/> Lorsqu'on choisit un ancien ou un diacre, il faut aussi examiner sa femme. | Vrai | Faux |

5. Explique de quelle façon l'homme et la femme sont égaux et différents.

QUESTIONS ET NOTES POUR LES ADULTES

La femme et les offices d'ancien et de diacre – 1 Tm 2.11-15, 3.11

1. Qu'est-ce que le contexte d'Éphèse nous apprend?

2. Quelles sont les interdictions et les raisons que Paul donne à la femme?

3. Qu'en est-il de l'office diaconal pour la femme?

4. Comment l'Église est-elle le lieu de la restauration pour l'homme et la femme?

5. Qu'est-il exigé en particulier des épouses des officiers?

Notes d'étude et de lecture

REMARQUES

- La loi exigeait que les sacrificateurs soient maris d'une seule femme... : Lv 21.13-15
- Parallèle entre Ève séduite (1 Tm 2.14) et femmes d'Éphèse séduites (1 Tm 5.15).

COMMENTAIRES BIBLIQUES

MARTIN LUTHER (1 Tm 3.11)

- Le commérage chez les femmes

Not slanderers. This is where women are strong. Wherever two women are together, this most natural fault is also present. They like to talk about other people and about bad people. Here we must watch for the singular discipline that they be settled women. If they are unwilling to speak good about those who are absent, they should keep quiet altogether. Here you see what *diabolus* means.²⁸ When they come to visit a woman in childbed, they gossip about a third person. This Paul also has from experience and not only from the Holy Spirit.

JOHN GILL (1 Tm 3.4, 12)

- Mari d'une seule femme (polygamie, divorce, etc.)

The husband of one wife; which is not to be understood in a mystical and allegorical sense of his being the pastor of one church, since the apostle afterwards speaks of his house and children, that are to be ruled and kept in good order by him, in distinction from the church of God; but in a literal sense of his conjugal estate; though this rule does not make it necessary that he should have a wife; or that he should not marry, or not have married a second wife, after the death of the first; only if he marries or is married, that he should have but one wife at a time; so that this rule excludes all such persons from being elders, or pastors, or overseers of churches, that were *polygamists*; who had more wives than one at a time, or had divorced their wives, and not for adultery, and had married others.

JEAN CHRYSOSTOME (1 Tm 3.11)

- Les femmes de même = les diaconesses :

Some have thought that this is said of women generally, but it is not so, for why should he introduce anything about women to interfere with his subject? He is speaking of those who hold the rank of Deaconesses.

Ver. 12. "Let the Deacons be husbands of one wife."

This³ must be understood therefore to relate to Deaconesses. For that order is necessary and useful and honorable in the Church. Observe how he requires the same virtue from the Deacons, as from the Bishops, for though they were not of equal rank, they must equally be blameless; equally pure.

²⁸ Namely, that *diabolus* is to be understood in the sense of "slanderer," as Luther points out above. Cf. p. 291.

³ i.e. the verse before.

WALTER LOCK (ICC, 1 Tm 3.11)

- Femmes = diaconesses

From the context and from the parallelism between the qualities required for them and for the deacons (σεμνάς = σεμνούς: μη διαβόλους = μη διλόγους: νηφαλίους = μη οἴνω π. προσέχοντας: πιστὰς ἐν πᾶσι = μη αἰσχροκερδεῖς ... συνειδήσει), these must be “deaconesses” (not “wives of deacons”), women who help; cf. Ro 16:1; Pliny, *Ep.* x. 96 (written A.D. 112), “ancillis quæ ministræ dicebantur.” Their duties in later times are defined as instructing and attending at the baptism of female catechumens, of looking after them at the services and taking messages from the bishops to them; cf. *Dict. Christ. Antiq. s.v.*; Nic. Canon xix., with Bright’s note. *Apost. Const.* ii. 26, iii. 15, εἰς τὰς τῶν γυναικῶν ὑπηρεσίας ... καὶ γὰρ εἰς πολλὰς χρεῖας γυναικὸς χρῆζομεν διακόνου.

DEMAREST, OGILVIE (PREACHERS 1 Tm 3.11)

- Diacones font partie du leadership :

The deacons are clearly regarded by Paul as special leaders of the church. The special qualifications and high standards required of them are quite similar to those for the overseers.

GEROGE W. KNIGHT III (NIGTC)

- *Je ne permets pas...* Pas suggestion, mais commencentement apostolique, p. 140 (cf. Phm1.8)

EXTRAITS DE MON ARTICLE SUR LA PLACE DE LA FEMME (EXÉGÈSE 1 Tm 2.11-15)

- Jésus a rehaussé le statut de la femme

Nous avons déjà mentionné plus haut que Jésus et les apôtres ont grandement rehaussé le statut de la femme comparativement aux pratiques sociales de leur temps. Les exemples du Christ à l’égard de la Cananéenne, la Samaritaine, les prostituées, la femme adultère, la femme atteinte d’une perte de sang, les femmes dans ses enseignements et ses paraboles, les femmes parmi ses disciples, son approbation de Marie plutôt que celle de Marthe, son utilisation de femmes comme témoins pour attester sa résurrection, etc., témoignent tous du rehaussement du statut social de la femme dans l’église. La lecture des Actes révèle également un grand progrès de l’église vis-à-vis de la place de la femme... Les femmes, dans l’église, avaient une plus grande place que dans la société et leur intégrité était maintenue et protégée. (notes 18)

- Le genre de ravages causés dans l’Église d’Éphèse par une doctrine altérant l’ordre créational entre l’homme et la femme :

Ces faux enseignants avaient entraîné des femmes à délaisser leur rôle et leur fonction de femme et d’épouse pour adopter un rang « égalitaire » vis-à-vis de l’homme et elles méprisaient l’enseignement apostolique concernant l’ordre créational. Nous pouvons soutenir ce quatrième argument d’abord en considérant que plusieurs avaient dû rejeter le mariage (1 Tm 4.3), donc, de facto, elles dénigraient la place de la femme. Deuxièmement, le fait que les prescriptions de Paul (5.14) à l’égard des veuves (qu’elles se marient, qu’elles aient des enfants, qu’elles dirigent bien leur maison, etc.) sont immédiatement suivies au verset 15

Dict. Christ. Antiq. Smith and Cheetham, *The Dictionary of Christian Antiquities*, 1875–1880.

Apost. Const. Constitutiones Apostolorum, ed. P. A. de Lagarde, 1862.

par la mention de femmes qui suivent Satan, nous indique que les doctrines de démons (4.1) avaient déjà fait du ravage chez certaines femmes. De toute évidence il y a un lien entre les restrictions données à la femme dans 1 Tm et l'œuvre des faux docteurs qui sévissait à Éphèse.

- Douglas Moo : une circonstance locale et ponctuelle peut générer une règle universelle :

We might say that the circumstances give rise to his teaching but do not limit it. This point is particularly important, because some studies of 1 Timothy 2:12 imply that if one can identify local or temporary circumstances against which the passage is written then one can conclude that the text has only limited application. (p.8)

- Thomas Schreiner: une règle universelle issue d'un contexte particulier :

If we were to claim that documents written to specific situations are not applicable to the church today, then the rest of the New Testament would not be applicable to us either, since it is probable that all New Testament books were addressed to particular communities facing special circumstances. Universal principles are tucked into books written to respond to specific circumstances. (p. 8, note 22)

- Parallélisme v.11-12:

Il y a un parallélisme entre les deux versets : l'instruction en silence correspond à l'interdiction d'enseigner et l'entière soumission correspond à l'interdiction de prendre autorité :

v. 11	Apprendre en silence	Entière soumission	Positif (ce qui est permis)
v. 12	Ne pas enseigner	Ne pas prendre autorité	Négatif (ce qui est interdit)

- En silence = attitude soumission

Les mots « en silence », *en hēsuchiaī*, désignent l'attitude avec laquelle la femme doit s'instruire et non une action littérale : elle doit s'instruire avec une ouverture d'esprit en étant paisible au lieu d'être contredisante. Elle devait écouter –être silencieuse– au lieu de parler. Cette idée est complétée par ce qui suit : « avec une entière soumission ».

- Gilbert Bilézikian sur « je ne permets pas... »

(...) le sens de : « Je ne permets pas maintenant à la femme d'enseigner ». Ce qui suppose que lorsque ces femmes auront acquis les connaissances suffisantes en écoutant paisiblement l'instruction d'enseignants compétents (...) il n'y a aucune raison qu'elles n'enseignent pas à leur tour, comme d'autres femmes prophétisent dans d'autres églises. (p. 13)

- L'interdiction d'enseigner n'est pas absolu :

Quel est le sens du verbe *didaskēin* ? Le mot signifie simplement enseigner. Knight relève l'objet de la limitation de l'enseignement : l'homme. Ceci est fort probable si l'on considère qu'enseigner c'est prendre autorité : la femme ne peut pas enseigner l'homme parce qu'elle ne doit pas, à cause de l'ordre créational, prendre autorité sur son chef, l'homme. Cette nuance nous permet d'identifier un type particulier d'enseignement qui est interdit à la femme : il s'agit d'un enseignement apostolique. Dans les pastorales, enseigner a presque toujours le sens restreint de transmettre la doctrine officielle et autoritaire qui vient des apôtres (1 Tm 3.2 ; 4.11-16 ; 5.17 ; 2 Tm 2.2 ; 4.2 ; Tt 1.9). L'interdiction d'enseigner n'est

donc pas absolue, c'est-à-dire qu'il est interdit aux femmes d'enseigner dans une charge officielle et en autorité sur l'homme, mais elles peuvent –doivent– enseigner en d'autres circonstances. La femme doit enseigner d'autres femmes (Tt 2.3-4) ; elle doit enseigner ses enfants (2 Tm 1.5 ; 3.15) ; elle peut même instruire un homme lorsqu'il s'agit d'évangélisation ou d'instruction privée (Ac 18.26) ; elle peut également participer à l'édification de l'église dans le culte public (Col 3.16) ; elle peut aussi prendre la parole dans l'église pour prier (1 Co 11.15). La prophétie et l'enseignement sont souvent énumérés ensemble comme s'ils avaient la même autorité (1 Co 12.28 ; Eph 2.20 ; 4.11). Puisqu'il y avait, dans l'église primitive, des femmes qui prophétisaient (Ac 2.17-18 ; 21.9 ; 1 Co 11.5), ne devrions-nous pas conclure que la femme pouvait aussi enseigner ? Ce qui semble apparemment être une contradiction (1 Tm 2.12 versus 1 Co 11.5), s'explique aisément lorsqu'on fait la nuance entre l'exercice d'un don et l'exercice d'un office.

▪ Diaconesse = pas office diaconal...

On nous objectera le cas de Phœbé la diaconesse de Cenchrées (Rm 16.1). Cependant rien ne prouve qu'elle fût diacre au sens technique. Le mot peut avoir le sens faible de serviteur comme dans Mt 20.26 ; 22.13 ; 23.11 ; Jn 12.26 ; 1 Co 3.5 ; 2 Co 6.4 (nous devons tous être serviteurs –diacres– les uns des autres). Ajoutons que c'est la seule mention d'une femme liée avec un titre qui est employé de façon technique ailleurs. De plus, lorsque les apôtres demandèrent qu'on trouve des diacres (Ac 6), ils exigèrent que ce soit sept hommes –mâles– le mot utilisé n'est pas anthrôpos –humain– qui aurait pu inclure des femmes, mais il s'agit du mot anêr qui désigne exclusivement des hommes. Paul indique que « les diacres doivent être maris d'une seule femme » (1 Tm 3.12). Il ne dit rien à propos de femmes diacres, et pour le verset 11, il est évident qu'il s'agit des femmes des diacres : «Les femmes de même...» Dans un premier temps, le mot gunaika qui signifie femmes ou épouses est introduit par l'adverbe hôsautô ce qui indique une claire distinction d'avec la catégorie précédente, de la même façon qu'au v. 8 les diacres sont distingués des anciens par l'utilisation du même adverbe hôsautô : «Les diacres aussi...»; le mot implique à la fois une comparaison et une distinction. Ainsi, ceux avec lesquels les gunaika sont comparées ou différenciées sont désignés aux versets 8 et 12 : les diacres et sont présumés êtres des hommes: « maris d'une seule femme ». Les femmes, dans le présent contexte, sont donc «différentes» des diacres. De plus, dans ce passage les femmes ne sont pas présentées par le mot diacre, mais par le mot femme, donc il semble plus convenable d'y voir les épouses des diacres. Ajoutons que si Jésus et les apôtres voulaient inclure des femmes en office pourquoi ne l'ont-ils pas dit ? Non seulement ils n'ont rien dit à cet effet, mais ils ont affirmé formellement le contraire en disant que la femme n'était pas autorisée à exercer un office et qu'elle devait être soumise à l'homme (1 Co 11.2-16 ; 14.34-35 ; Eph 5.22-23 ; Col 3.18 ; 1 Pi 3.3 ; 1 Tm 2.11-15). (note 45)

▪ Origine AT de l'office d'ancien (anciens en Israël)

Rappelons que l'office presbytéral n'est pas sorti de nulle part, il est en continuité avec l'office d'ancien dans l'A.T. et à la synagogue. Le mot équivalent en Hébreu est zaquein il signifie littéralement : barbu (il serait étonnant qu'originellement cet office s'étendait jusqu'aux femmes, à moins qu'elles aient été barbues). Lorsque le mot est employé au pluriel, il désigne généralement une collégialité d'anciens. Ils pouvaient être chefs d'un clan, d'une ville ou d'une tribu (Jg 11.5 ; Dt 19.12 ; 2 S 19.12) ou chefs nationaux d'Israël (Dt 31.28). La

juridiction des anciens s'étendaient les familles (Dt 21.19 ; Rt 4.1-12) ; ils s'occupaient des affaires de la communauté de foi (Lv 4.15 ; Ps 107.32 ; Jl 1.14 ; Esd 10.8, 14) ; ils se réunissaient en conseil et devaient être sages pour prendre des décisions (Ez 7.26 ; Ps 105.22). Le judaïsme intertestamentaire conserva l'office d'ancien en formant le Sanhédrin composé de 70 anciens. Ils étaient chargés de l'autorité spirituelle sur le peuple et veillaient au maintien des traditions et de la loi. Lorsque l'église s'est institutionnalisée en devenant « chrétienne » (Ac 11.26), Dieu a maintenu ces structures en préservant l'office d'ancien (Ac 11.30 ; 21.18). L. Coenen écrit : « By adopting this term, Luke enabled the continuity between the Old Covenant and the New to find expression in the structure of the church. » Cf. « Bishop », *The New International Dictionary of New Testament Theology*, v.1, Grand Rapids, Zondervan, 1986, p. 199. (note 54)

- Soumission femme = résultat chute ou ordre créationnel?

Déclaration : L'homme, la femme et l'égalité biblique La Bible enseigne que la domination d'Adam sur Ève est le résultat de la chute et que par conséquent, ne faisait pas partie de la création originale. Genèse 3:16 est une prédiction des effets de la chute plutôt qu'une prescription de l'ordre idéal de Dieu.

- Gal 3.28 (ni homme ni femme) = pas ecclésiologique, mais sotériologique...

S. Lewis «There is no reason to claim that Galatians 3:28 supports an egalitarianism of function in the church. It does plainly teach an egalitarianism of privilege in the covenantal union of believers in Christ. The Abrahamic promises, in their flowering by the Redeemer's saving work, belong universally to the family of God. Questions of roles and functions in that body can only be answered by a consideration of other and later New Testament teaching. » p. 164. (note 58)

- Oui abus autorité post-lapsaire, mais autorité = pré-lapsaire:

Les progressistes ne font pas la nuance nécessaire entre autorité (homme avant chute) et domination (homme après chute). Puisque l'homme après la chute dominera sur sa femme (Gn 3.16), ils considèrent que toute autorité de l'homme sur la femme est post-lapsaire, donc une malédiction. Il est vrai que l'homme abusera de son autorité après la chute, mais d'affirmer que l'homme n'avait pas d'autorité sur la femme avant la chute et que toute son autorité est satanique est une grossière erreur (note 60)... L'enfantement et la soumission de la femme ainsi que le travail de l'homme ne sont pas apparus après la chute. Au contraire, il s'agissait de bénédictions pré-lapsaires (avant la chute) qui devinrent des malédictions post-lapsaires. L'enfantement était une bénédiction avant la chute (Gn 1.28), de même que le travail de l'homme était une bénédiction avant la chute (Gn 1.28 ; 2.15). Après la chute ces deux bénédictions devinrent très pénibles autant pour la femme que pour l'homme (Gn 3.16-19).

- Adam = chef humanité qui porte son nom

Dieu appela l'humanité *hâādâm* (l'Adam). Le fait qu'il utilise le nom d'Adam de façon générique le désigne comme chef et représentant. Remarquons qu'immédiatement après la chute Dieu tient Adam pour responsable de la chute même si c'est sa femme qui a été séduite et a péché la première. Adam était le chef, le responsable, le représentant (Gn 3.9 ; Rm 5.12, 18-19). (p.23)

DESCRIPTION ET QUESTIONS

DIFFUSION EN DIRECT : <https://www.unherautdansle.net/sermon-2018-01-28/>

TITRE : La femme et les offices d'ancien et de diacre

DESCRIPTION : Dans ce troisième message de cette série, nous examinerons les données bibliques concernant la place de la femme dans l'Église locale. Nous verrons pourquoi l'office d'ancien lui est interdit, nous évaluerons ce qui concerne l'office diaconal et la participation de la femme dans la vie de l'Église. Finalement, nous prendrons le temps d'étudier ce que l'Écriture dit concernant les épouses des officiers.

STRUCTURE

- A. La femme et l'office d'ancien
- B. La femme et l'office de diacre
- C. La femme et la vie de l'Église
- D. La femme d'un officier

QUESTIONS

1. Qu'est-ce que le contexte d'Éphèse nous apprend?
2. Quelles sont les interdictions et les raisons que Paul donne à la femme?
3. Qu'en est-il de l'office diaconal pour la femme?
4. Comment l'Église est-elle le lieu de la restauration pour l'homme et la femme?
5. Qu'est-il exigé en particulier des épouses des officiers?